

Avril 2014

# BAC'Infos

Bassin d'Alimentation des Captages de Vert-en-Drouais

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'Agglo du Pays de Dreux a remplacé Dreux agglomération et les communautés de communes du Val d'Eure-et-Vesgre, du Val d'Avre, des Villages du Drouais, du Thymerais et du Plateau de Brezolles.

La compétence production de l'eau est prise en charge par l'Agglo du Pays de Dreux sur l'ancien périmètre de Dreux agglomération. Ainsi, elle réalise la protection de ses captages en partenariat avec Eau de Paris pour les captages d'eau potable situés à Vert-en-Drouais afin de préserver la ressource en eau.

Les BAC' Infos sont des lettres d'informations envoyées à l'ensemble des agriculteurs du BAC. Elles permettent de faire le point sur l'actualité du bassin : les actions et animations prévues et réalisées, ainsi que l'avancement du plan d'actions.

## AGENDA

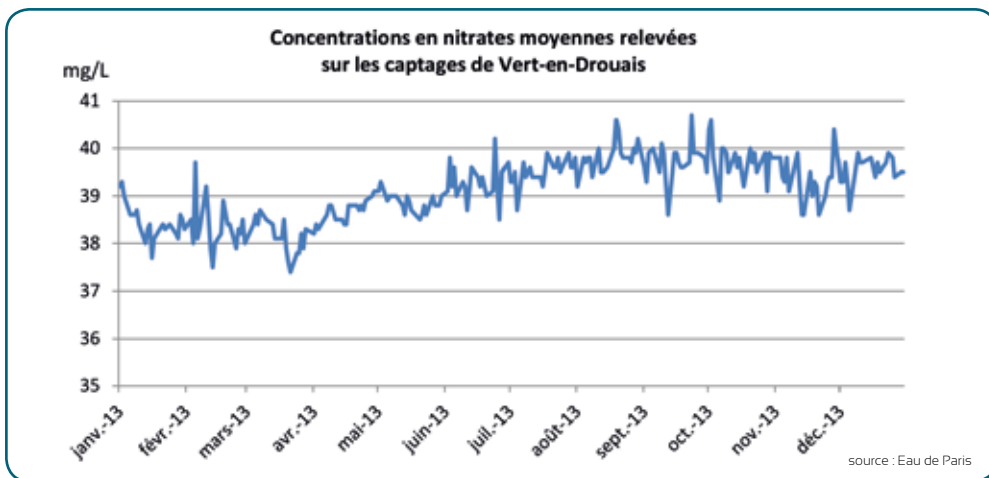
- Mai-Juin : Rencontres individuelles de l'animatrice avec chaque agriculteur pour présenter le plan d'actions agricoles et définir votre projet

# LE POINT SUR...

## ... la qualité de l'eau prélevée

Les concentrations en nitrates aux captages étaient en moyenne à 39mg/l en 2013. Des herbicides sont détectés, notamment encore de l'atrazine et ses dérivés, molécule interdite depuis 2003. L'imidaclopride a été

détectée pour la première fois en 2013. Cet insecticide utilisé pour le traitement des semences de maïs, colza et céréales a été interdit depuis décembre 2013.



## ... le réseau de reliquats azotés

Un réseau de reliquats azotés, financé par l'Agence de l'Eau, sera mis en place en novembre 2014. Les prélèvements seront effectués à raison d'un reliquat entrée/sortie hiver tous les 50 hectares et un reliquat de fin de culture tous les 100 hectares.

Les reliquats en sortie d'hiver réalisés dans ce cadre seront valides au titre de la Directive Nitrate, comme le précise le communiqué du 30 janvier 2014 de la chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir.

## ... le plan végétal Environnemental

### En 2013...

Trois sessions de dépôts de dossiers d'aides pour le plan végétal environnemental ont été organisées, en mars, juin et septembre 2013.

Trois agriculteurs ont déposés un dossier d'aides sur les cinq diagnostiqués. A ce jour, un agriculteur a pu bénéficier d'aides pour l'investissement.

### En 2014...

Le programme d'aides 2007-2013 achevé, un bilan des mesures d'aides engagées sera réalisé en 2014. Dès 2015, les aides du PVE seront de nouveau proposées. Cette année sera l'occasion de réfléchir à son projet grâce à la réalisation du diagnostic Aquasite, pouvant être réalisé par l'animatrice ressource en eau.

## ... le plan d'actions agricoles

Le plan d'actions agricoles, validé le 25 septembre 2013 par le comité de pilotage, a été présenté le 20 novembre dernier aux agriculteurs du bassin d'alimentation des captages de Vert-en-Drouais. Vous recevrez prochainement la plaquette du plan d'actions.

Le plan d'actions est le fruit de réflexions communes menées en étroite concertation avec les acteurs du territoire. Ces réflexions ont permis de construire des actions concrètes dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau.

### LES PRINCIPALES ACTIONS AGRICOLES

Trois principales actions sont proposées aux agriculteurs :

- **Un diagnostic initial des pratiques** avec un conseiller agricole, permettant de faire un point sur les stratégies globales de l'exploitant et l'impact de ses pratiques sur la qualité de l'eau. Il débouchera sur un conseil mettant en avant les marges de manœuvres possibles à plus ou moins long terme pour répondre à l'enjeu de qualité de l'eau.
- **Un accompagnement technique** afin d'aider l'agriculteur à mener ses stratégies définies lors du diagnostic initial
- **Des animations collectives** : tours de plaines, journées techniques sur des thèmes variés, formations...

Des outils seront aussi mis à disposition des agriculteurs tels que les reliquats entrée/sortie hiver et fin de culture. Un réseau d'épidémiologie-surveillance sera également mis en place à l'échelle du BAC pour aboutir à des fiches techniques.

Ces dernières récapituleront la pression locale en parasites et maladies, ainsi que les leviers agronomiques disponibles pour mieux appréhender et lutter contre ces ravageurs des cultures.

### UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE À PROMOUVOIR

Le plan d'actions du BAC n'est pas soumis au dispositif des Zones Soumises à Contraintes Environnementales (ZSCE) sur une durée de 3 ans. Ainsi, l'ensemble de la démarche BAC est basée sur le volontariat. Chaque agriculteur est donc libre de s'investir à différents niveaux.

Cependant, la mobilisation des acteurs sur le BAC est primordiale. Si celle-ci n'était pas suffisante par rapport aux objectifs fixés et que des dépassements de la norme de qualité de l'eau étaient observés au bout des 3 ans, le Préfet pourrait alors engager le dispositif ZSCE. Ce dernier implique la mise en œuvre d'un arrêté préfectoral définissant des actions pouvant, à terme, devenir réglementaires.

### SUIVI DU PLAN D' ACTIONS AGRICOLES

Des indicateurs de suivi, de résultats et des objectifs permettent de juger de l'avancement des actions menées et de leurs pertinences. Chaque année, un point d'étape sera fait en comité de pilotage. Il sera l'occasion d'établir un bilan des pratiques de l'année culturale en lien avec des conditions pédoclimatiques et de l'adhésion des agriculteurs, et d'orienter au mieux les actions proposées.

### CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Dès le mois de mai, l'animatrice ressource en eau vous contactera individuellement. Ces rencontres ont pour objectif de :

- vous présenter la démarche menée, les enjeux et le plan d'actions agricoles
- définir vos attentes et besoins par rapport aux actions proposées.

Le diagnostic initial fera l'objet d'une lettre d'engagement, signée entre les collectivités et vous, rappelant les engagements des parties.

**Boîte à idée /** N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions

À renvoyer à L'AGGLO DU PAYS DE DREUX - à l'attention de Éva DESCHAMPS - 4 rue de Châteaudun - BP 20159 - 28103 Dreux cedex

### ... les mesures agro-environnementales

Le programme d'aides pour les Mesures Agro-Environnementales 2007-2013 s'est achevé. Les aides issues de la nouvelle programmation 2014-2020 seront disponibles en 2015. Une réunion d'information sera organisée courant 2014 pour vous présenter les nouvelles MAE

### ... l'appel à projet en agriculture biologique

Depuis 2012, l'agglomération mène un projet de création d'une zone d'agriculture biologique à Vert-en-Drouais, sur une zone vulnérable située à proximité des captages d'eau potable. Une étude du Groupement des Agriculteurs Biologiques de Haute Normandie avait permis d'analyser le potentiel en termes de production agricole biologique. Un appel à projet sera lancé mi 2014 afin de proposer aux agriculteurs motivés des baux environnementaux sur ces parcelles.



### ... le plan d'actions non agricoles

**Le plan d'actions non agricoles a été validé en comité de pilotage le 25 septembre dernier. Il propose la mise en place d'actions en partenariat avec les communes, les particuliers, les gestionnaires des réseaux ferrés et des réseaux routiers, les industriels et les artisans.**

À titre d'exemple, les actions concernent la sensibilisation des particuliers à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, la limitation de l'usage des produits phytosanitaires sur les voies ferrées dans les périmètres de protection rapprochées des captages, la surveillance des rejets de station d'épuration et la réhabilitation des dispositifs d'assainissements non collectifs non conformes dans les périmètres de protection.

### En 2014...

- La préservation de la qualité de l'eau a été de nouveau abordée lors de la foire expo du 28 février au 1<sup>er</sup> mars.
- Quatre classes ont été sensibilisées pour la 1<sup>ère</sup> fois au jardinage écologique grâce au programme de sensibilisation des scolaires à l'eau « Mikad'Eaux », organisé par l'agglomération depuis 2008.

### Retour sur la journée Chanvre

22 agriculteurs étaient présents lors de la journée Chanvre organisée à Rueil la Gadelière (28), pour découvrir les atouts et contraintes de cette plante, grâce à l'intervention d'un producteur de Chanvre et de l'association des producteurs de Chanvre, en charge de l'organisation de la filière.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Aurélia VALERI, animatrice de l'association des Producteurs au 06 07 78 47 18 ou par mail [asso.chanvre.bn@gmail.com](mailto:asso.chanvre.bn@gmail.com).

#### CONTACT BAC INFO

Pour tout renseignement ou information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Éva DESCHAMPS : par téléphone 02 37 62 87 54 ou par courriel sur [e.deschamps@dreux-agglomeration.fr](mailto:e.deschamps@dreux-agglomeration.fr)

.....

.....

.....

.....

.....